

Le ministre de l'Agriculture a déclaré que le revenu en espèces avait doublé, passant d'un montant d'environ 4,987 millions de 1943 à 1945 à environ 8,200 millions de 1951 à 1953, si j'ai bien compris. J'aurais aimé voir le ministre pousser un peu plus loin le calcul et souligner qu'à l'augmentation du revenu en espèces des cultivateurs correspondait une augmentation de leurs dépenses. L'eût-il fait, il aurait été démontré qu'en définitive, l'agriculteur, en 1953, n'était pas plus riche qu'en 1943. Il lui passait plus d'argent par les mains mais il ne lui en restait pas plus. En d'autres termes, il ne pouvait pas mettre un sou de côté; la seule différence, c'est que l'an dernier la plupart des agriculteurs ont engrangé une autre récolte.

L'automne dernier, les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick, suivant l'exemple de ceux de l'Île du Prince-Édouard, ont convaincu le gouvernement fédéral de fixer un prix minimum pour leurs pommes de terre, et ce prix minimum,—je crois que c'est ainsi qu'il faut expliquer la chose,—leur a garanti un certain prix. J'ai pensé que c'était là une assez bonne idée, et je persiste à la croire, surtout si l'affaire avait été bien menée, mais lorsque le gouvernement a entrepris de ce faire il a dû insister pour que ces pommes de terre soient vendues par un organisme, ce qui est tout à fait dans l'ordre, et ces pommes de terre furent vendues par l'entremise de ce qu'on appelle l'Office de l'organisation du marché.

Cet Office a-t-il mené à bien sa tâche? Apparemment, les avis sont bien partagés là-dessus. Au cours des quelques jours que j'ai passés chez moi pendant le congé de Pâques, j'ai rencontré un assez bon nombre d'agriculteurs venus dans ma ville. Quelques-uns d'entre eux étaient assez contents de la façon dont l'Office avait mené les affaires, car ils s'étaient débarrassés de leurs pommes de terre et ils étaient maintenant en mesure d'ensemencer de nouveau. Mais je dois dire qu'il y avait autant d'agriculteurs qui n'avaient pas encore vendu leurs pommes de terre: ils n'ont pas fait grand éloge de la manière dont l'Office s'était acquitté de ses fonctions. Il y a là, je crois, une grande part de vérité, car on me dit qu'un des fonctionnaires du ministère a insisté pour que l'Office s'acquittât de la vente des pommes de terre d'une façon plus équitable. Si tel est le cas, je félicite les fonctionnaires du ministère de leur intervention. Il en résulte une amélioration de la situation; malheureusement, la saison était trop avancée pour ce qui est des cultivateurs qui avaient encore des pommes de terre à vendre. Trois milliers de wagons de pommes de terre, depuis la dernière se-

maine d'avril jusqu'à la fin de la saison, représentent une forte quantité de pommes de terre. On dira peut-être que ces agriculteurs sont enclins à la panique. Je sais que bon nombre de dirigeants sont d'avis qu'on disposera de ces pommes de terre d'ici la fin de la saison, mais cela n'est pas sûr. Voilà pourquoi les producteurs se montrent alarmistes. Le moment est venu de procéder à la nouvelle récolte. Un grand nombre de ces gens ne sont outillés que pour produire des pommes de terre. C'est une région propice à la culture des pommes de terre; le sol s'y prête. On y est outillé pour cultiver des pommes de terre et il n'est guère facile de se lancer dans d'autre production. De deux choses l'une, semble-t-il: ou bien tâcher d'emprunter pour ensemercer une autre fois, dans l'espoir que l'année prochaine sera bonne (d'ordinaire, il y a une bonne année tous les trois ou quatre ans), ou bien vendre son outillage et essayer de trouver de l'ouvrage ailleurs. C'est un malheureux état de choses.

Sauf erreur, le ministre de l'Agriculture a également reçu des demandes de certaines de ces municipalités. Cela est compréhensible. Lorsque je suis allé chez moi à Pâques, vu que je suis encore en relations avec le Conseil, on m'a consulté au sujet des emprunts. Le comté dans lequel se trouve la municipalité que j'habite n'est pas de ceux qu'on pourrait appeler pauvres. Il avait un excellent crédit. C'est une des bonnes régions agricoles du Nouveau-Brunswick. Je tiens toutefois à signaler un point aux membres du Gouvernement qui ont été invités à examiner ces demandes.

Les emprunts contractés dans la municipalité de Carleton, où j'habite, sont de 100 p. 100 plus considérables actuellement,—ils l'étaient quand j'étais chez moi,—qu'à toute autre époque dans l'histoire du comté, même au pire de la crise. On a demandé à la banque d'obtenir de son siège social une autorisation supplémentaire afin d'accorder d'autres prêts permettant aux cultivateurs de poursuivre leur activité jusqu'à la fin de juin. Si ces cultivateurs ne peuvent poursuivre leur activité, ils ne peuvent payer leurs comptes.

Il y a quelques minutes, mon honorable ami a parlé des obligations des municipalités et du fardeau fiscal. J'aimerais confirmer ses paroles d'après ce que j'ai constaté dans ma propre municipalité. A moins que la situation ne s'améliore en ce qui concerne les pommes de terre,—c'est à peu près la seule culture qui peut procurer des fonds à mes commettants,—et à moins que les comptes ne se règlent avant le mois d'août, beaucoup d'écoles de ma municipalité n'ouvriront pas leurs portes, parce qu'on ne peut s'attendre